



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
auprès des Nations Unies
222 East 64th Street

INTERVENTION

S.E L'AMBASSADEUR PAUL BADJI,
REPRÉSENTANT PERMANENT ET CHEF DE
LA DELEGATION DU SENEGAL

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
NATIONS UNIES SUR LES MIGRATIONS
INTERNATIONALES ET LE
DÉVELOPPEMENT

(New York, les 14 et 15 septembre 2006)

Vérifier au prononcé

Madame la présidente,

Le Sénégal salue la décision lucide et opportune de l'Assemblée générale de placer un thème aussi pertinent que les migrations internationales et le développement, en bonne position de l'Agenda de sa 61^{ème} session.

Il s'agit là d'une reconnaissance de la contribution inestimable des migrants au développement de leurs sociétés, d'accueil comme de départ, même s'il s'avère que la migration est également source de préoccupations.

Cette rencontre devrait nous permettre de poser des jalons importants dans le sens d'une coopération internationale mieux concertée et plus féconde en matière de gestion des migrations. Là comme ailleurs, l'unilatéralisme ne peut être porteur que de tensions.

Si la raison principale qui dicte le choix des candidats à l'émigration est la recherche d'un mieux-être social, il reste que les effets induits par la mondialisation et la libéralisation économique ont accentué ce fait, entraînant le déclenchement de mouvements sans précédent.

Au Sénégal, des secteurs comme la pêche, l'agriculture et les industries

En un mot, c'est le concept même du développement durable qu'il nous faut revisiter
sous l

Madame la Présidente,

Le Sénégal est convaincu que toute initiative visant à faire des migrations un vecteur de développement, doit s'adosser sur les principes de responsabilités partagées, d'intérêts communs et de co-développement, tout comme elle doit combiner les actions suivantes :

Premièrement : Lutter contre l'émigration